

LA CROIX-ROUGE JAPONAISE A L'INSTITUT DE FRANCE

Un professeur français de l'université de Tokio, M. Michel Revon, lauréat de l'Institut de France, a communiqué à l'Académie des Sciences morales et politiques une « Note », qui y a été lue le 29 juin 1895¹, sur la Croix-Rouge japonaise. Ce travail ne contient guère d'indications nouvelles pour les lecteurs de notre *Bulletin*, et néanmoins nous leur en recommandons la lecture, car de nombreux faits y sont groupés en un tableau d'ensemble très frappant et propre à justifier la thèse de l'auteur, que « de toutes les sociétés que la Convention de Genève a fait naître çà et là sur le globe, la Croix-Rouge japonaise est, sans nul doute, celle qui a reçu le plus merveilleux développement. »

M. Revon qui, à voir le Japon de près, est devenu l'un de ses plus chauds admirateurs, ne compte même pas s'en tenir là. Il annonce « le dessein de faire revivre un jour l'histoire de la civilisation japonaise, qui présente à ses yeux un spectacle égal à celui des plus brillantes civilisations du monde, et qui mérite d'obtenir une place de premier ordre dans l'histoire générale de la civilisation. » Les annales de la Croix-Rouge lui ont paru être l'une des preuves partielles les plus éclatantes de cette vérité. Il les considère comme une illustration du grand ouvrage qu'il prépare, et c'est à ce titre qu'il a voulu attirer sur elles, dès à présent, l'attention du monde savant. Nous aimons, quant à nous, entendre proclamer ainsi la valeur de la Croix-Rouge en tant que facteur du progrès social, et nous ne pouvons que remercier M. Revon de lui avoir rendu justice sous ce rapport.

PÉROU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ PÉRUVIENNE

Nous extrayons ce qui suit du rapport lu par le capitaine de vaisseau Francisco Sanz, à l'assemblée du 12 juin 1895.

¹ Elle a été publiée dans le compte rendu des travaux de l'Académie. T. CXLIV.